

Interpellation présentée par le député:

M. Michel Ducret

Date de dépôt : 18 décembre 2008

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Les rats ont envahi les quais : dangers pour la population genevoise et notre tourisme

Depuis quelques temps, de nombreuses personnes ont remarqué la présence de nombreux rats en plein jour sur les quais et les enrochements de la Rade de Genève. Si la présence de rats dans les villes est considérée comme « normale » (il y aurait « normalement » un rat par habitant dans les villes occidentales modernes), le fait qu'on puisse les observer en plein jour dénote une surpopulation importante qui les pousse à ne plus observer leur habituelle discrétion à l'égard des humains.

Il suffit de se remémorer les grandes pestes du Moyen-âge pour savoir que de longue date la cohabitation avec ces rongeurs urbains n'est pas sans danger, particulièrement dans une telle situation de surpopulation animale. Vecteurs de maladies, les rats peuvent aussi dans certaines circonstances se montrer très agressifs à l'égard des autres êtres vivants, et des cas de morsures peuvent avoir des conséquences graves, notamment pour les enfants et les animaux de compagnie.

À elle seule, cette constatation que peut faire n'importe qui sur nos quais aurait dû conduire les responsables à réagir et à faire procéder à une campagne de dératisation efficace.

Or, il semble qu'il n'en soit rien à ce jour, et ce malgré la révélation d'un cas beaucoup plus grave qui découle avec certitude de la présence en trop grand nombre de rats à Genève.

En effet, un pêcheur genevois a été hospitalisé pour une leptospirose. S'il a survécu, il reste toutefois victime de séquelles extrêmement graves. Et la même maladie menace toute personne qui s'exposerait au contact non pas des rongeurs eux-mêmes, mais simplement à celui des poussières sur lesquelles les animaux infectés par la bactérie pourraient avoir uriné. Le contact d'une peau blessée avec les milieux souillés est en effet le principal vecteur de transmission de cette maladie animale à l'homme, pour lequel la mortalité qui lui est liée est évaluée par l'Institut Pasteur de 5 à 20 % des cas.

Ainsi qu'on le constate, il ne s'agit donc plus ici d'une simple question de confort moral pour quelques citoyens et touristes qui se plaignent de la présence d'animaux qui déplaisent, mais bien d'un problème de santé publique.

Les quais de Genève sont avec le Jet d'Eau la principale image de marque de notre cité, tant pour les citoyens que pour notre tourisme. Il est difficilement imaginable que, par suite de négligence, ils doivent être décommandés à la fréquentation pour des causes sanitaires qui s'additionneraient aux autres problèmes de parasitage rémanents de ces lieux.

C'est la raison pour laquelle j'interpelle en urgence le Conseil d'Etat afin qu'il fasse un point de la situation, notamment sous l'angle sanitaire pour les humains et les animaux de compagnie, et qu'il expose les mesures qu'il entend prendre pour rétablir une situation digne, sûre et rassurante pour que la population genevoise et ses hôtes puissent fréquenter quais et jetées sans crainte dès le retour des beaux jours.